Nations Unies S/PV.4958



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

4958e séance

Jeudi 29 avril 2004, à 10 h 20
New York

Président :	M. Pleuger	(Allemagne)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Arias
	États-Unis d'Amérique	M. Holliday
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. Duclos
	Pakistan	M. Khalid
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation en Géorgie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2004/315)

04-32986 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Géorgie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2004/315)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu du représentant de la Géorgie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

M. Zurab Zhvania, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue au Premier Ministre de la Géorgie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de S. E. M. Zurab Zhvania, Premier Ministre de la Géorgie.

J'invite à présent le Premier Ministre de la Géorgie à faire sa déclaration.

M. Zhvania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais avant tout vous remercier, vous-même et les membres du Conseil de sécurité, de m'avoir permis de prendre la parole afin d'informer le Conseil sur l'évolution de la situation en Géorgie et d'aborder quelques-unes des principales difficultés que rencontrent mon pays, en particulier en Abkhazie, Géorgie.

En tout premier lieu, je remercie le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation en Abkhazie, Géorgie (S/2004/315). Nous adressons également des remerciements tout particuliers à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Heidi Tagliavini, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG), qui oeuvrent sans relâche à faire avancer le processus de paix. Par ailleurs, toute notre gratitude va au Groupe des amis de la Géorgie qui s'emploie ardemment à nous rapprocher d'un règlement du conflit en Abkhazie, Géorgie.

Il y a seulement quelques mois de cela, des événements remarquables et sans précédent sont survenus en Géorgie. Le libre arbitre populaire a fait renaître l'espoir d'un avenir meilleur. Un nouveau Président et un nouveau Parlement ont été élus à l'issue de scrutins considérés comme les plus justes et les plus libres depuis notre indépendance. Le nouveau Gouvernement est résolu à engager de véritables réformes dignes de ce nom. Le pays tout entier tend vers un mode de vie moderne et démocratique.

Je voudrais souligner certains des changements et des accomplissements qui ont eu lieu en Géorgie sous le nouveau Gouvernement, s'agissant en particulier du processus de paix en Abkhazie. Avant tout, je voudrais réitérer que la Géorgie attache une grande importance au règlement pacifique du conflit en Abkhazie. Je voudrais dire qu'il n'y a pas un seul membre du nouveau gouvernement qui préconise la violence. Le Président et les collègues de mon gouvernement ont uni leurs efforts pour se défaire de ces personnes. Je tiens à réitérer que la voie de la violence est inacceptable pour les nouveaux dirigeants de la Géorgie. Ce n'est que par des moyens pacifiques et négociés que nous pourrons envisager un règlement du conflit.

Nous avons commencé à remporter un succès considérable dans la lutte concrète contre la corruption et le crime organisé en Géorgie, une tâche qui, il y a quelque temps, semblait insurmontable. Nous avons combattu les criminels dans la Géorgie tout entière, mais je voudrais tout particulièrement souligner les mesures qui ont été prises et qui concernent de plus près l'Abkhazie.

Nous avons désarmé et neutralisé des formations armées illégales, qui n'avaient aucun lien avec le Gouvernement ou avec les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous avons détenu plusieurs groupes criminels, qui opéraient dans l'ouest de la Géorgie, notamment dans les régions de Samegrelo et de Svaneti, des régions proches de l'Abkhazie. Ces

groupes étaient impliqués dans des enlèvements, notamment l'enlèvement de certains membres du personnel de la MONUG. Nous avons démontré que le Gouvernement géorgien combat, non seulement en paroles, mais en actes, les criminels et les groupes armés illégaux. Nous sommes résolus à mener à bien ce combat et nous sommes certains que nous y parviendrons dans un avenir proche.

Nous regrettons que les enquêtes sur l'attentat contre un hélicoptère de la MONUG ne soient menées que partiellement. En dépit des innombrables requêtes de notre part et de la part de la MONUG et en dépit du matériel vidéo que nous fournit la Fédération de Russie, les dirigeants abkhazes refusent que l'enquête soit menée sur le territoire qu'ils contrôlent. Il semble qu'ils aient quelque chose à cacher.

Permettez-moi de rappeler que nous avons commencé à mener une lutte sans relâche contre ceux qui choisissent la voie criminelle. À cet égard, je ne peux que louer et appuyer la décision d'introduire un élément de police civile dans la région de Gali. Nous estimons qu'il s'agit d'une sage décision et d'une évolution très positive. Toutefois, je dois également noter que les autorités abkhazes continuent de faire obstacle à la pleine formation et au plein déploiement des unités, ce qui continue de poser de gros problèmes à la population dans le district de Gali. Le Conseil de sécurité doit renforcer son appel aux séparatistes pour qu'ils respectent cette décision.

Je pense que le temps est venu d'envisager également de renforcer la capacité d'autoprotection de la MONUG. Cette initiative a été introduite dans le passé, mais ne s'est malheureusement jamais concrétisée.

Tout cela témoigne de notre attachement à un règlement pacifique du conflit. La voie de la paix est notre engagement le plus sérieux. Nous acceptons nos responsabilités avec un sens renouvelé de la détermination et des responsabilités. Nous essayons de mieux comprendre le peuple abkhaze. Nous encourageons les deux peuples à avoir des contacts à tous les niveaux : entre les groupes de la société civile, les organisations non gouvernementales, les jeunes et les personnes âgées. Nous voulons rétablir le lien avec le peuple abkhaze ce qui veut dire rétablir beaucoup de liens humains entre ces deux parties au conflit.

Je voudrais rappeler, à titre d'exemple, combien j'ai été ému lorsque j'ai vu, à la télévision qu'à Tbilissi, il y a quelques semaines, des délégations d'écoliers abkhazes planter des arbres avec le Président géorgien dans un parc du centre de Tbilissi. C'était en effet un moment très émouvant pour la population géorgienne tout entière. Nous pensons que ces arbres porteront les fruits de l'amitié et de la confiance renforcée entre les deux parties au conflit.

Nous suivons de près le processus de Genève et nous y participons activement. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans son succès. Nous nous félicitons de la façon dont il est structuré et nous pensons qu'il peut vraiment être très utile. En même temps, l'amélioration des relations bilatérales avec la Fédération de Russie, avec la participation de la partie abkhaze, peut nous faire réellement progresser. À cet égard, la troisième réunion, à Genève en février, a été un pas en avant important. Malheureusement, la partie abkhaze a refusé de participer à la réunion. Nous pensons que cette décision est extrêmement alarmante et inacceptable pour toutes les parties participant au règlement du conflit. Nous pensons qu'il est grand temps que le Conseil de sécurité et la communauté internationale tout entière accordent une plus grande attention à l'attitude non constructive des séparatistes et en tirent les conclusions qui s'imposent.

Je dois à présent aborder un problème qui a fait l'objet d'une discussion approfondie à la troisième réunion de Genève, à savoir le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous nous félicitons de ce que ce problème ait été placé en tête de liste dans le cadre du processus de paix. Ce problème des plus douloureux ne concerne pas seulement des principes ou concepts isolés; il s'agit plutôt du sort de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, qui ont été victimes du nettoyage ethnique perpétré il y a des années par le régime séparatiste. Depuis plus d'une dizaine d'années, ces personnes sont privées de leurs droits les plus fondamentaux, ceux de vivre chez eux, de parler et d'élever leurs enfants dans leur langue et de vivre heureux dans des conditions de sûreté et de dignité. Alors que nous continuons de délibérer sur le sort de ces personnes, elles continuent de disparaître et d'être les victimes de l'injustice de quelques-uns. Cela ne peut éternellement durer.

Il y a deux jours, une autre réunion qui s'est tenue à Moscou sur la question a également échoué. Une fois de plus, malgré les efforts de la Représentante spéciale du Secrétaire général et du Haut Commissariat

des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et malgré la participation active de la partie russe, l'attitude non constructive des Abkhazes a rendu impossible l'adoption du document sur les mécanismes de retour des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ladite lettre d'intention.

Je lance un nouvel appel à la Représentante spéciale du Secrétaire général, au Groupe des Amis, à la Fédération de Russie en tant que facilitateur, afin qu'ils décuplent leurs efforts pour parvenir à une solution juste et permettre à ces personnes de rentrer chez elles et de vivre dans un environnement sûr et digne.

Je voudrais mentionner en particulier nos nouvelles relations avec la Fédération de Russie. Les membres savent que cette relation, ces dernières années, n'a pas toujours été facile. Pendant des années, la relation entre nous a été tendue, en raison surtout de l'impasse sur la question de l'Abkhazie.

Aujourd'hui, la situation est qualitativement différente. La Géorgie a de nouveaux dirigeants, qui ont pris des mesures sans précédent pour améliorer les relations entre nos deux États. La première mission du Président Saakashvili a été de se rendre à Moscou et de rencontrer le Président Putin. À cette réunion, le Président de la Géorgie a tendu la main de l'amitié au Président de la Fédération de Russie, et cette poignée de main a été véritablement acceptée par le Président Putin.

Je voudrais dire que, dans un certain nombre de domaines, les résultats ont été instantanés, la rhétorique destructive des médias a cessé. La Géorgie n'est plus considérée comme un État ennemi. En outre, les gardes-frontières géorgiens et russes sont parvenus à un accord pour des patrouilles conjointes le long de la frontière commune. Bien d'autres exemples pourraient être cités. Des processus similaires sont toujours en cours relativement au conflit en Abkhazie, Géorgie. À cet égard, nous rencontrons encore des problèmes sérieux et la clef de la solution dépend de la bonne volonté de tous et de la bonne volonté des autorités russes.

La question la plus importante, sur ce point, est celle du statut politique de l'Abkhazie, Géorgie. Trois ans se sont écoulés depuis que le Groupe des Amis a approuvé et appuyé le document Boden sur la répartition des compétences constitutionnelles entre Tbilissi et Soukhoumi. La Fédération de Russie, en tant que facilitateur spécial, s'est efforcée de transmettre le document à la partie abkhaze mais sans grand succès. Nous continuons d'espérer qu'avec la participation accrue et plus tenace de nos collègues russes, nous serons en mesure d'entamer des négociations de fond sur le statut politique de l'Abkhazie, sur la base du document susmentionné.

La réélection du Président Poutine pour un deuxième mandat a été très importante pour nous. Nous avons la conviction que nous sommes effectivement entrés dans une ère nouvelle de nos relations bilatérales. Les deux pays se rendent compte maintenant du fait qu'ils ont de nombreux intérêts communs et de nombreuses préoccupations communes à l'échelle de la région. Je suis persuadé que les deux pays bénéficieront grandement de ce nouveau dialogue.

Nous espérons que ce nouveau dialogue avec la Fédération de Russie facilitera nos efforts en vue de parvenir à un règlement juste, équitable et global du conflit en Abkhazie. Le problème du séparatisme est aussi douloureux pour la Géorgie que pour la Russie. Le séparatisme, les purges ethniques, le terrorisme sont des fléaux que nous devons tous combattre ensemble.

Je voudrais terminer en réitérant que les nouveaux dirigeants à la tête de la Géorgie ont pour objectif principal de rétablir l'intégrité territoriale de notre État, et d'y parvenir uniquement par des moyens pacifiques. Nous sommes disposés à appuyer nos paroles par des actes. Nous l'avons déjà fait. Nous avons pris d'importantes mesures pour améliorer les relations bilatérales avec la Fédération de Russie. Nous assumons nos responsabilités avec un sentiment de détermination renouvelée, y compris pour ce qui est de nos relations avec les organisations internationales et en particulier avec l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de toute initiative visant à améliorer les relations avec la partie abkhaze. Mais en même temps, nous ne pouvons permettre aux séparatistes de continuer de garder le processus de paix en otage.

À cette étape de notre histoire, nous comptons sur la communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, pour réagir aux réalités nouvelles de mon pays et pour redoubler d'efforts afin de parvenir à un règlement global et pacifique du conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la Géorgie de son importante déclaration. Je saisis cette occasion pour, au nom du

Conseil de sécurité, exprimer notre reconnaissance au Premier Ministre de la Géorgie d'avoir pris le temps de venir faire un exposé au Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.